

Questions orales

[Français]

LES TRANSPORTS

LES MESURES VISANT À MAINTENIR LE FLEUVE SAINT-LAURENT DÉGAGÉ CET HIVER, EN VUE D'ASSURER LA LIVRAISON D'HUILE À MONTRÉAL

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Peut-il dire s'il entend prendre les mesures nécessaires pour favoriser davantage la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent jusqu'à Montréal, afin de garantir autant que possible le transport de produits pétroliers jusqu'au port de Montréal et contribuer ainsi à freiner la hausse des prix du pétrole sur le marché du Québec au cours de cet hiver?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, tout dépend de la Direction du mouvement des navires. L'honorable député parle-t-il de la navigation du Bas-Saint-Laurent jusqu'à Montréal ou de Montréal jusqu'aux Grands Lacs? Il existe une grande différence entre ces deux choses. Je ne sais pas quelle est l'essence de sa question.

M. Laprise: Je désire poser une question supplémentaire monsieur l'Orateur. J'ai voulu dire qu'il s'agissait de la navigation du Bas-Saint-Laurent jusqu'à Montréal. Ma question supplémentaire est celle-ci: le ministre a-t-il l'intention de rencontrer prochainement les représentants de la Fédération des pilotes du Saint-Laurent en vue de discuter avec eux cette possibilité?

M. Marchand (Langelier): Je dois informer la Chambre que les pilotes du Saint-Laurent n'ont pas demandé à me rencontrer. Je n'ai sûrement pas l'intention de leur écrire pour le leur demander. Je ne m'oppose pas à le faire s'ils ont des problèmes. La navigation sur le Saint-Laurent, monsieur l'Orateur, s'est accrue considérablement depuis quelques années. Il y a dix ans, à peine 150 navires entraient dans le Golfe. Aujourd'hui, plus de 2,000 navires franchissent pendant l'hiver. Alors, cela se fait suivant les besoins et suivant, évidemment, les données économiques relatives au transport maritime.

M. Laprise: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je suis informé que la Fédération des pilotes du Saint-Laurent a adressé, à cet effet, un télégramme au ministre des Transports. Celui-ci dit qu'il n'a pas reçu de nouvelles. Voudrait-il vérifier s'il a bien reçu ce télégramme?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de South Shore.

LE PROJET DE TRANSPORTS INTERURBAINS ET LA CONSERVATION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je désire également adresser ma question au ministre des Transports. Étant donné qu'il se peut que l'on manque de pétrole au Canada cet hiver et que cette pénurie puisse durer pendant quelque temps, le ministre a-t-il songé à

[M. Andras.]

appliquer immédiatement des projets de transport interurbain plus efficaces comme moyen de conserver l'énergie?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir donné avis de cette question. C'est sans aucun doute ce que nous aimerions faire et nous le ferons partout où ce sera possible. Nous avons négocié de meilleurs services interurbains avec l'Ontario. Nous pourrions peut-être le faire avec d'autres provinces. Bien sûr, il reste que ces changements ne peuvent se faire du jour au lendemain.

M. Woolliams: Pas avec ce gouvernement, en tout cas.

M. Marchand (Langelier): Pas même avec le vôtre, monsieur, j'ai le regret de le dire. Mais lorsque nous décidons de construire de nouvelles voies, de nouvelles locomotives ou de nouveaux wagons, cela prend du temps. Je pense que l'idée qui sous-tend la question en est une que nous devons retenir et à laquelle nous devons très sérieusement travailler.

M. Crouse: Le ministre des Transports a-t-il fait des propositions au cabinet relativement à de nouvelles installations de transport interrurbain? Dans l'affirmative, quelle a été l'attitude de ses collègues du cabinet?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je suis sur le point de donner au cabinet un très long mémoire sur tous les problèmes de transport au Canada, dont celui-ci.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

PÉTROLE—LES DIRECTIVES DU GOUVERNEMENT À LA SYNCRUDE AU SUJET DES PRIX

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Pourrait-il nous dire quelles directives il a données aux administrateurs de Syncrude à propos de la fixation des prix de leur produit?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de York-Sud m'a posé une question semblable il y a environ une semaine. J'avais alors répondu que nous espérions que les prix à long terme de Syncrude et d'autres projets semblables soient économiques et facilitent leur mise en marché, conformément aux conditions que contenait la déclaration qu'a faite le premier ministre en Chambre. L'une des garanties précises que nous leur avons données a trait à la capacité latente à savoir que, étant donné l'importance économique d'une raffinerie de pétrole synthétique, cette question de capacité latente ne les concerne pas comme un puits classique.

● (1140)

M. Stanfield: Étant donné l'importance de toute discussion avec les administrateurs de Syncrude, sans compter que cela pourrait peut-être éclairer un peu la politique gouvernementale en matière de fixation des prix du pétrole tiré des sables bitumineux, le ministre serait-il prêt à déposer la lettre qu'il a envoyée aux administrateurs de Syncrude à ce sujet?